



Extension d'indication du vaccin pneumococcique conjugué 13-valent à l'adulte



La Haute Autorité de Santé (HAS) suite à l'avis de la Commission de Transparence (CT) du 10 juillet 2013 a donc étendu l'indication du vaccin pneumococcique conjugué 13-valent à l'adulte de 50 ans et plus dans certaines conditions :

La prévention des infections invasives à pneumocoques, pas seulement sur ce seul critère d'âge, mais associée aux situations cliniques suivantes : immunodépression, syndrome néphrotique, brèche ostéoméningée, implant cochléaire, greffe d'organe ; complétée avec le vaccin pneumococcique non conjugué 23-valent.

Ce dernier vaccin, moins immunogène, reste actuellement la seule protection contre les 10 sérotypes non présents dans le vaccin conjugué 13-valent et tout particulièrement contre le sérotype émergent 12F.

Aucun recul suffisant ne permet de recommander des rappels ultérieurs, mais cela peut évoluer.

Les recommandations sont d'administrer le vaccin conjugué 13-valent avant le vaccin non conjugué 23-valent, afin d'éviter le risque d'hypo-réactivité immunitaire lorsque le schéma vaccinal est inverse.

La co-administration du vaccin conjugué 13-valent avec le vaccin grippal saisonnier est possible.

Schéma 1



Recommandé :

- Pour les patients immunodéprimés et aspléniques suivants

VIH¹

Transplantés d'organe solide ou en attente²

Chimiothérapie de tumeur solide ou hémopathie maligne³

Sous immunosuppresseurs, corticothérapie et/ou biothérapie pour MAI ou inflammatoire chronique

Aspléniques ou hypospléniques⁴

Déficits de l'immunité (déficit du complément)⁵

- Et

Syndrome néphrotique

Brèche ostéoméningée

Implant cochléaire ou en attente

Schéma 2



Grefte

3 mois *

4 mois *

5 mois *

12 mois *

Recommandé :

*= après greffe

- Pour les patients greffés de cellules souches hématopoïétiques



Rappel à 12 mois réalisé avec le vaccin 23-valent sauf en cas de GVH où le vaccin 13-valent sera utilisé.

Vaccin conjugué 13-valent = PREVENAR 13®

Vaccin non conjugué 23-valent polysaccharidiques = PNEUMO 23®

Indication du vaccin pneumococcique 23-valent :

Chez les adultes de 50 ans et plus présentant un risque élevé d'infection invasive à pneumocoques, sans immunodépression ni brèche ostéoméningée, ni implant cochléaire, comme :

L'insuffisant respiratoire

L'insuffisant cardiaque

L'éthylique avec hépatopathie chronique

Antécédents d'infection pulmonaire ou invasive à pneumocoques

¹ Si indication de traitement antirétroviral, vacciner de préférence quand la charge virale est indétectable et le taux de CD4 supérieur à 200/ mm³.

² Mettre à jour les vaccins au plus tôt avant la greffe, particulièrement pour les vaccins vivants atténués. Pas de vaccination dans un délai de 6 mois après le greffe.

³ En cours de chimiothérapie ; 3 mois après l'arrêt rappel souhaitable chez les patients à risques d'infection sévère à pneumocoques.

⁴ Si splénectomie programmée : vacciner au moins 2 semaines avant l'intervention ; pour tout patient vacciné avec le 23-valent attendre 3 ans avant de réaliser le 13-valent.

⁵ Sauf pour les patients recevant un traitement de substitution par immunoglobulines, absence d'efficacité démontrée.